

Le Mot du Maire



L'automne nous a gratifié d'une douceur surprenante qui semblait devoir durer, mais l'hiver s'est chargé de nous rappeler que nous vivons en altitude sur le plateau du Larzac et que le climat y est particulièrement rude. Période difficile donc pendant laquelle la solidarité et l'entraide doivent rester des valeurs primordiales.

Le travail continue toutefois à la mairie. Plusieurs dossiers sont à l'étude comme ceux des jardins familiaux, de la

chapelle de Saint Martin d'Azirou, du déneigement Bientôt nous allons procéder à l'élaboration du budget 2010, exercice périlleux s'il en est, étant donné la faiblesse des ressources de la commune qui oblige à dégager des priorités et à reporter des réalisations qui n'ont pourtant pas un caractère *e x c e p t i o n n e l* (aménagement du camping, du cimetière, de certains points de la voirie).

Une des lignes budgétai-

res les plus conséquentes est celle de l'école. Nos enfants nous coûtent cher mais il faut bien comprendre qu'il s'agit d'un investissement et que nous nous devons de leur donner des conditions d'apprentissage comparables à celles qu'ils auraient en ville.

Par ailleurs, quel plaisir de voir courir de plus en plus de bambins dans les rues du village, quel apport de vie et de fraîcheur !

Jean Barral

Factures d'eau et d'assainissement : précisions

Certains d'entre vous ont eu la désagréable surprise de recevoir des lettres de rappel concernant leurs factures d'eau et d'assainissement alors que la date limite de paiement n'était pas encore atteinte.

Renseignements pris auprès de la Trésorerie, il s'agit d'une « regrettable erreur

de paramétrage » qu'ils s'emploient à rectifier.

Les dates à prendre en compte pour le paiement sont donc bien celles qui figurent sur les premières factures à savoir :

- 31 janvier 2010 en ce qui concerne l'eau,

- 15 février 2010 en ce qui concerne l'assainissement.



Sommaire :

- *Le Mot du Maire*
- *Factures d'eau et d'assainissement : précisions*
- *Épisode neigeux à la Vacquerie*
- *Gendarmerie du Caylar : dissolution ?*
- *Jetons moins, nous vivrons mieux !*
- *Agenda*
- *Mon village en occitan*
- *Vous avez la parole*
- *Cérémonie des voeux*

Épisode neigeux

La neige est tombée début janvier. Rien d'exceptionnel jusque-là. Cela donne à notre Larzac un aspect majestueux et serein. Pourtant cet épisode neigeux a apporté son lot de perturbations. Si l'on s'en réfère à nos anciens, des chutes beaucoup plus importantes autrefois étaient coutumières et, de ce fait, étaient mieux vécues. Oui mais voilà, autrefois on était beaucoup moins dépendant des voitures et des déplacements. Aujourd'hui la plupart des foyers sont obligatoirement équipés de plusieurs véhicules et sont très gênés quand ceux-ci sont immobilisés.

La D.D.E. a, malgré le manque d'effectif incompatible avec l'offre d'un service public de qualité, dégagé tant bien que mal le réseau départemental. Le salage a été effectué dans les temps, mais que le sel n'a d'efficacité que jusqu'à -2°, température que nous avons allègrement dépassée dans les jours qui ont suivi les chutes de neige.

Le réseau communal, quant à lui, a tardé à être dégagé, mais il faut savoir que la commune ne possède pas de matériel adapté et que l'investissement qu'il demanderait serait vraiment trop lourd pour les finances. Il faut donc remercier chaleureusement



(vu le temps qu'il faisait) Pierre Geysse et Jordi Amposta qui ont bénévolement et avec leur propre matériel effectué un travail dont la charge aurait dû revenir à la commune.

Cette situation ne peut évidemment pas perdurer, aussi sommes-nous à la recherche d'une solution pour les éventuels prochains épisodes

et, pour cela, nous comptons nous tourner vers le S.I.V.O.M. du Larzac ou le Département.

Il faut aussi associer aux remerciements nos employés municipaux qui ont essayé de

satisfaire un maximum de personnes en maniant la pelle et le balai.

L'hiver est loin d'être terminé, sachez donc que nous sommes conscients des problèmes et que nous mettrons tout en œuvre pour gérer au mieux une telle situation si elle venait à se reproduire.



Gendarmerie du Caylar : fermeture ?

Le Colonel Agostini, Commandant le Groupement de gendarmerie du département de l'Hérault a sollicité notre avis sur un projet de dissolution de la brigade de proximité du Caylar.

Voici la réponse que nous lui avons faite :

« Vous me demandez mon avis sur le projet de fermeture de la gendarmerie du Caylar, je ne peux que vous dire que je ne souscris absolument pas à ce projet.

Le monde rural subit une fois de plus l'affaiblissement du service public.

Si la délinquance n'est pas très élevée dans nos communes rurales, nous avons toutefois nos problèmes et la présence des gendarmes est rassurante et dissuasive. Il s'agit d'un service de proximité dont

nous allons être privés si le projet est mené à son terme. Par ailleurs, les interventions d'urgence sont nettement plus rapides dans nos villages depuis le Caylar plutôt qu'à partir de Lodève.

Il serait dommage que l'activité des gendarmes se limite sur le Larzac méridional à des contrôles de vitesse.

Le contact avec les élus et la population permet d'établir des liens de confiance qui sont en train de se distendre. La fermeture de la brigade du Caylar ne ferait qu'accentuer ce processus.

Aussi j'ai le regret de vous confirmer ma non adhésion à ce projet. »

Le Maire

Jean Barral

Jetons moins, nous vivons mieux

Les impacts environnementaux et financiers de la production des déchets

Le nombre d'habitants est en augmentation, dans l'Hérault comme en France. Cette réalité pèse sur la production et le traitement de nos déchets ménagers, du double point de vue de leur collecte ainsi que de leur tri et **v a l o r i s a t i o n**. D'autre part, les objectifs du Grenelle de l'environnement imposent à terme de produire moins de déchets, d'en recycler beaucoup plus, tout en diminuant le recours au stockage ou à l'incinération.

Repères en chiffres : Les Européens produisent en moyenne 522kg/habitant et par an, et les Français 541kg, selon les chiffres Eurostat 2009. L'ADEME, quant à elle, évalue à environ 460kg/an/hab la production de déchets en France.

Sur notre territoire, la **collecte** des ordures ménagères (OM) était assurée par le **Syndicat Mixte de Collecte des OM** de Lodève et le Caylar, avant la création de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac (CC L&L). Cette activité fait maintenant partie des compétences de la CC L&L, la collecte est effectuée sur l'ensemble du territoire **c o m m u n a u t a i r e**. Cette collecte vise le ramassage des déchets résiduels, emballés dans des sacs étanches déposés dans les bacs gris, et celui des déchets recyclables déposés dans les colonnes de tri (verre, papier, emballages ménagers).

Dans notre commune, le ramassage des bio-déchets n'est plus assuré. Il convient de les stocker à part pour les transformer en compost et d'éviter absolument de les mélanger aux déchets résiduels. Le coût de la tonne enfouie de déchets résiduels est assez dissuasif !

A noter que le Syndicat Centre Hérault (04 67 88 44 96) fournit des composteurs individuels à la demande des particuliers.

En 2008, le coût de la collecte était de 61€/an/habitant..

Le **Syndicat Centre Hérault** (SCH) assure le **traitement et l'élimination** des déchets.

Son siège est situé à Aspiran. Ce syndicat intercommunal a compétence pour traiter les déchets ménagers. Il regroupe 72 communes et 60 000 habitants, sur une superficie qui représente 20% du département de l'Hérault.

Traitement des déchets : Les bio déchets sont transformés en compost au terme de nombreuses opérations rigoureuses. Cette rigueur nous a valu d'obtenir la certification nécessaire pour commercialiser ce compost en agriculture **b i o l o g i q u e**. Le verre, le papier et les emballages ménagers sont vendus pour recyclage. Il faut noter que leur prix de vente ne couvre pas souvent les coûts générés par leur collecte.

Enfouissement à Soumont :

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) :

Cette opération est une nécessité puisque le transport de déchets est interdit par le préfet. Le centre d'enfouissement est à Soumont.

L'installation fonctionne avec des unités de stockage, des casiers, dont l'étanchéité est certifiée pour éviter la pollution du milieu. Lorsqu'un casier est comblé, il est recouvert de terre et la surface est replantée de végétation.

Les gaz dégagés sont brûlés et les liquides sont stockés, filtrés plusieurs fois de manière à retenir les particules, jusqu'aux plus fines, avant d'être **r e j e t é s**. En 2009, l'autorisation de stockage a été accordée par le préfet de région pour un poids maximum de 40 000 tonnes/an, jusqu'en 2022.

Cette installation de stockage, remarquable, bien loin des décharges immondes, survolées par les sacs en plastique au

moindre souffle de vent et bercées par le cri des mouettes, est conforme à la norme ISO 14000. Et alors ? Alors lisez la suite ...

Les perspectives :

1. Les déchets résiduels seront pesés.

Le coût du traitement sera fonction du poids.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères couvrira une partie du coût, le reste sera perçu **c o m m e r e d e v a n c e**.

2. Augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

C'est une des mises en œuvres des décisions du Grenelle de l'Environnement.

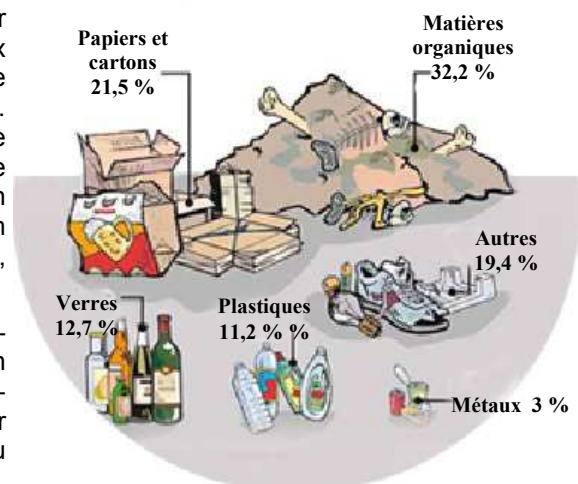
Le montant de la TGAP est égal aujourd'hui à 9€. La taxe augmentera progressivement pour atteindre 36€ environ en 2012.

Mais pour nous, compte tenu de la norme ISO 14000 pour mise en conformité de l'ISDND, cette taxe sera plafonnée à 32€. Quatre euros, c'est peu ? Pour 22 000 tonnes enfouies annuellement à Soumont, ça représente tout de même 88 000€.

www.syndicat-centre-herault.org/

communication@syndicat-centre-herault.org.

NOS POUBELLES EN CHIFFRES





La mairie et l'agence postale communale sont ouvertes au public :

Lundi	8h15 à 12h15
Mardi	14h à 18h
Jeu	8h15 à 12h15
Samedi	8h30 à 12h30

Téléphone / Fax : 04 67 44 60 54

mairie.lavacquerie@lodevoisetlarzac.fr

A noter sur votre agenda

Pièce de théâtre le 13 mars 2010 à La Grange

La compagnie Albatros en résidence à Lodève occupera La Grange du 3 au 15 mars pour monter une pièce de théâtre, "Albatros", qui sera présentée au public le 13 mars à 21h.

Mon village en occitan ...

Le Conseil municipal a souhaité doubler les panneaux d'entrée de village par la dénomination occitane du village.

Ainsi, bientôt, vous pourrez voir ceci au niveau des trois entrées de la commune :



La Grange aux Livres,
bibliothèque municipale
est ouverte les

Mardis et jeudis	18h à 19h30
Mercredis	11h à 12h

Vous avez la parole ...

Cette rubrique sera ouverte à partir du bulletin suivant. Elle est destinée à permettre à chacun de s'exprimer librement. Vous pouvez transmettre vos contributions à l'attention de Maryse BELLONI, maire adjointe, soit par courrier déposé à la mairie, soit par courrier électronique à mairie.lavacquerie@lodevoisetlarzac.fr.

Vos écrits ne pourront être publiés que s'ils parviennent au plus tard 2 mois après la publication du bulletin précédent.

Cérémonie des vœux

Malgré le froid hivernal, le verglas dans les rues, les vacque-rois ont répondu présent le 9 janvier dernier à l'invitation des vœux de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal.

Encore une occasion sympathique de se retrouver, de pouvoir échanger pendant cette saison où chacun d'entre nous est plutôt devant sa cheminée qu'à discuter avec son voisin.

Après quelques mots d'accueil au cours desquels Jean Barral a présenté ses vœux, nous avons tous dégusté de délicieuses galettes des rois que nous avait amoureusement préparées Véronique de l'Auberge des Causses et tout cela accompagné d'une « timbale » de cidre.

